

**COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL  
du VENDREDI 13 AVRIL 2012 à 20 heures**

Présents : Mesdames BRIET Valérie - GRANGER Isabelle – KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie  
MM. BAUDIN François — BOUILLER Frédéric - GARNIER Jean-Claude - GAUTHE  
Christophe - MICHAUD Daniel. – NIVOT Serge - VACHET Gilbert

Absents Excusés : MM. NOEL Philippe (pouvoir à M. NIVOT) – DEFOSSE Bruno - POL ROGER  
Gérard (pouvoir à M. MICHAUD) - DUCLOUX Michel (pouvoir à M. MICHAUD)

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2012 –**

Le Conseil Municipal

- a accordé les subventions suivantes en complément de celles votées lors de la dernière séance :

**ASSOCIATIONS ISSYQUOISES :**

- Amicale pour le Don de Sang Bénévole du canton d'Issy-l'Evêque ..... 50 €
- Comité Cantonal du Souvenir Français..... 50 €

**AUTRES ASSOCIATIONS OU ORGANISMES :**

- Maison des lycéens de Digoin..... 150 €

**BUDGET PRIMITIF 2012 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF -**

Le Conseil Municipal,

- a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2012 du service lequel peut se résumer ainsi :

- \* **Section d'exploitation :** 87 195 € en recettes et en dépenses
- \* **Section d'investissement :** 146 161 € en recettes et en dépenses

**FISCALITE DIRECTE LOCALE 2012 –**

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le produit fiscal attendu de 1,5% et a donc fixé comme suit les taux d'imposition des taxes directes locales :

- \* Taxe d'habitation : 21,16% (au lieu de 20,84%)
- \* Foncier bâti : 19,09% (au lieu de 18,80%)
- \* Foncier non bâti : 52,82% (au lieu de 52,02%)
- \* Cotisation Foncière des Entreprises : 21,16% (au lieu de 20,84%)

**BUDGET PRIMITIF 2012 DE LA COMMUNE –**

Le Conseil Municipal :

- a accepté les devis examinés favorablement par la Commission Finances et pris en compte dans le budget primitif 2012 :

- LHERMITTE – Couvertures de 4 logements de l'enclos François Jeux et réfection du mur séparant les garages de la Poste et la propriété de M. et Mme Samuel  
Devis LUTMANN – Remplacement des fenêtres du logement du 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble sis "3 square de Montrifaut"
  - UGAP – Achat de tables pour la salle de Montrifaut
- a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2012 de la Commune lequel peut se résumer ainsi :
- \* **Section de fonctionnement : 1 065 112 €** en recettes et en dépenses
  - \* **Section d'investissement : 699 521 €** en recettes et en dépenses

### **REALISATION D'UN EMPRUNT -**

Le Conseil Municipal

- A décidé la réalisation d'un emprunt d'un montant de 80 000 € inscrit au budget de l'exercice 2011 et reporté sur 2012
- A retenu la proposition de la Caisse d'Epargne de Bourgogne-Franche Comté (durée : 12 ans - taux : 4,13% - remboursement semestriel)

### **PERSONNEL -**

Le Conseil Municipal,

- A accepté, à la demande de l'agent, de mettre un terme par anticipation au détachement longue durée de Madame Gisèle BOUILLER à compter du 1<sup>er</sup> mai 2012, pour lui permettre d'être intégrée dans le personnel de l'EHPAD Epinat-Simon

### **VENTE DE L'ANCIEN TRACTEUR RENAULT -**

Le Conseil Municipal a accepté de céder l'ancien tracteur RENAULT de la Commune à M. Roger REAUX au prix de 1 000 €

### **ECLAIRAGE PUBLIC -**

Le Conseil Municipal,

- a décidé de faire réaliser une étude par le Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire afin de supprimer les points d'éclairage vétustes et ainsi réaliser des économies d'énergie.
- a décidé dans le même souci de maîtrise des consommations d'électricité de réduire les horaires d'éclairage public (coupure totale de 0h à 6h au lieu d'1h – 5h précédemment)

### **DECISIONS DIVERSES -**

Le Conseil Municipal,

- a pris connaissance d'une demande de M. Jean-Luc Samuel et a chargé M. le maire d'obtenir des précisions complémentaires
- a décidé d'engager la procédure permettant d'obtenir le nouveau classement du camping induit par la réforme du classement des hébergements touristiques découlant de la loi de développement et de modernisation des services touristiques
- a formé les bureaux de vote pour les prochaines élections présidentielles et législatives
- après avoir été informé par M. Nivot de la suppression depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 des aides du Conseil Général pour le fonctionnement de l'école de musique, a décidé d'arrêter en fin d'année scolaire la coopération avec l'école de musique de Gueugnon pour la formation de jeunes musiciens

## COMMUNICATIONS DU MAIRE -

- Le Conseil Municipal a été informé :

- \* par M. Serge Nivot des comptes-rendus de l'assemblée générale du SYDESL et de la réunion de recensement des besoins de renforcement en électricité
- \* par M. Gilbert Vachet du bilan des 4 premiers mois d'activité de la nouvelle communauté de communes "Entre Somme et Loire" et des principales mesures adoptées durant cette période.
- \* de la réduction des horaires d'ouverture du bureau de Poste prévue entre le 30 juillet et le 1<sup>er</sup> septembre
- \* du compte-rendu du conseil d'école du 24 février 2012

La séance a été levée à 23 heures

*Vu par Nous, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le dix-neuf avril deux mil douze à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales.*

A ISSY-L'EVEQUE, le 18 avril 2012

Le Maire,

D. MICHAUD